



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la nature et du paysage SNP
Amt für Natur und Landschaft ANL

Rte de Bourguillon 3, 1700 Fribourg

T +41 26 305 51 86, F +41 26 305 37 02
www.fr.ch/snp

Rapport de constat

Abattage ou entretien inadapté d'un boisement hors-forêt protégé (BHF)

Base légale :

Loi et règlement sur la protection de la nature et du paysage (LPNat et RPNat)

Quels boisements hors-forêt sont protégés :

- > **Hors zone à bâtir** : tous les arbres, haies, alignements d'arbres, bosquets et cordons boisés qui sont adaptés à la station et qui revêtent un intérêt écologique ou paysager
- > **En zone à bâtir** : selon le PAZ et le RCU de la commune

Objet :

Commune :

Lieu-dit :

Parcelle(s) :

Coordonnées :

Propriétaire (Nom, Prénom, Adresse) :

Exploitant (Nom, Prénom, Adresse):

Type de BHF :

Arbre (s)

Essence(s) :

Nombre :

Rangée d'arbres

Essences :

Haie basse (hauteur max. 3m)

Superficie:

Haie haute (hauteur max. 7m)

Superficie:

Haie arborescente (haie avec des grands arbres) Superficie :

Type de l'intervention :

Abattage d'un arbre isolé

Etat sanitaire de l'arbre (si possible) : sain malade pas clair

Abattage de tous / un grand nombre d'arbres dans une haie arborescente

Etat sanitaire des arbres (si possible) : sain malade pas clair

Coupe rase de toute la haie / d'une grande partie de la haie.

Pourcentage de la haie coupée :

Traitement de l'élément coupé par la suite :

Aucun traitement

Dessouchage

Feu sur le tronc de l'élément coupé

Traitement phytosanitaire de l'élément coupé

Pâturage (aucune clôture pour éviter le bétail à pâturer dans l'élément coupé)

Utilisation de machines non-adéquates (p.ex. girobroyeur, ...)

Autre :

Description / Remarques :

